

le Védranais

**“Nous sommes
tous les maillons
d’une chaîne.”**



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

L'année 2024 est bien lancée avec son lot de résolutions prises en janvier. Se fixer des objectifs atteignables est toujours une opération délicate, il s'agit de les définir simples, mesurables, accessibles, ambitieux et temporels.

D'ailleurs, pour cette nouvelle année, j'ai proposé aux élus de nous intéresser aux conséquences de la mise en place de la taxe incitative sur les ordures ménagères, avec la crainte de dépôts sauvages supplémentaires. Sujet déjà évoqué dans mon éditorial d'avril 2023.

Alors, afin de nous donner toutes les chances et pour anticiper, nous vous proposons les services de deux gardes particuliers. Cette résolution est un moyen simple à mettre en place, dont nous pourrions mesurer l'efficacité et la facilité d'accès, répondant à une ambition environnementale, qui soit réaliste mais qui ne doit pas durer plus de 3 ans, le temps que les habitudes citoyennes se prennent.

Ainsi, ces agents non communaux, sous l'autorité du Procureur de la République, assermentés, chargés d'une mission de police judiciaire et reconnaissables à leur uniforme, seront dotés du pouvoir d'établir des procès-verbaux d'infraction liés à certains délits environnementaux, sur l'ensemble du territoire.

Ils viendront compléter l'action de nos 2 agents de police municipale, surtout en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, les weekend et jours fériés.

Cette initiative municipale n'est pas la seule sur la commune puisqu'une nouvelle association de citoyens vient de voir le jour pour mener des actions de nettoyage toute l'année, sur l'ensemble de notre territoire. Elle complète fortement les actions mises en place par l'équipe municipale afin de, non seulement sensibiliser toutes les générations mais aussi de préserver une nature sans déchets.

Avouez-le, nous ne devrions jamais avoir besoin de mettre en place ce type de solutions. Et pourtant, ici comme dans beaucoup d'autres communes rurales, un certain nombre de personnes sans scrupules salissent la nature, laissant leurs déchets derrière eux. C'est pourquoi il est bon de rappeler que le Maire peut recourir à la vidéosurveillance afin de constater les infractions et identifier les auteurs. Sur le plan administratif, ce délit est passible du paiement d'une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €. Il est regrettable de devoir en arriver là, mais les faits ne nous laissent pas le choix si l'on veut que les comportements changent.

Car ces atteintes à notre environnement sont inacceptables, et nous devons en permanence mettre tous les moyens pour accélérer la prise de conscience écologique auprès de l'ensemble de la population.

Préserver le mieux possible la nature relève de notre responsabilité collective. Cela s'inscrit dans le « bien vivre ensemble » et dans le soin et le respect que nous devons avoir les uns envers les autres, nos proches, nos amis, nos voisins et tout simplement entre citoyens.

Je sais pouvoir compter sur l'action des Plédranaises et des Plédranais. Nous ne laisserons pas notre campagne et notre bois souillés.

Je vous souhaite un bon mois de février.

Stéphane Briend, Maire

LE PLÉDRANAIS: Diffusion 3300 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais :

Sophie Boitard, 02 96 64 34 29, mairie@pledtran.bzh

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Sophie Boitard et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledtran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

20,00 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.



mairie@pledtran.bzh

Plédranais de mars 2024
au plus tard le **mercredi 21 février**
Distribution à partir du 19 mars

Plédranais d'avril 2024
au plus tard le **mercredi 20 mars**
Distribution à partir du 16 avril

RAPPEL

Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte





Conseil Municipal du 30 janvier 2024

FINANCES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET MAPA IMMEUBLE EHPAD

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire, à engager et mandater en tant que de besoin, des dépenses d'investissement, en dehors des restes à réaliser, dans la limite de 25% des crédits d'investissement de l'année précédente, pour tous types de travaux ou d'acquisitions.

Vote à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE DES COTEAUX AU TITRE DE LA DETR ET DE LA DSIL

Le Conseil Municipal APPROUVE le plan de financement proposé (visible sur le compte-rendu en ligne : www.pledran.bzh), AUTORISE le Maire à solliciter le subventionnement de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de la Dotation de Solidarité à l'Investissement Local pour les travaux de rénovation thermique du groupe scolaire des Coteaux et AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Vote à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE DES COTEAUX AU TITRE DU FONDS VERT

L'Etat a créé un dispositif « Fonds Vert » d'accompagnement des collectivités pour accélérer et intensifier la transition écologique.

Le Conseil Municipal APPROUVE le plan de financement proposé (visible sur le compte-rendu en ligne : www.pledran.bzh), AUTORISE le Maire à solliciter le subventionnement de l'État au titre du Fonds Vert pour les travaux de rénovation thermique du groupe scolaire des Coteaux et AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Vote à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DU POLE ENFANCE ET FAMILLE AU TITRE DE LA DETR ET DE LA DSIL

Le pôle Enfance et Famille (PEF) a déjà fait l'objet d'une rénovation thermique, il convient désormais de finaliser les travaux d'aménagement intérieur.

Le Conseil Municipal APPROUVE le plan de financement proposé (visible sur le compte-rendu en ligne : www.pledran.bzh), AUTORISE le Maire à solliciter le subventionnement de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de la Dotation de Solidarité à l'Investissement Local pour les travaux du Pôle Enfance Famille et AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Vote à l'unanimité

CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES SERVICE COMMUN D'ACHATS

Afin de réaliser des économies d'échelle en matière de fournitures et services divers, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'adhérer au SCA pour la totalité des prestations proposées à savoir : fournitures, services, denrées alimentaires, denrées non alimentaires et services divers.

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à signer la convention avec le Service Commun d'Achats pour la totalité des prestations proposées, ainsi que tout autre document afférent à ce dossier.

Vote à l'unanimité

CONVENTION FINANCIÈRE VILLE DE PLÉDRAN / MOSAIK : REVERSEMENT SUBVENTION CAF AU TITRE DU DISPOSITIF CLAS

Le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un ensemble d'actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir leur scolarité.

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à signer la convention financière Ville de Plédran/Mosaik inhérente au reversement de la subvention CAF au titre du dispositif CLAS, ainsi que tout autre document afférent à ce dossier.

Vote « pour » = 27, « ne prennent pas part au vote » = 2 (G. JÉGU, J-M GRABOWSKI)

TRANSFERT DE BAUX A CONSTRUCTION

Les SA d'HLM B.S.B et les Foyers ont engagé un processus de fusion-absorption sur lequel la collectivité doit émettre un accord préalable. Les baux à construction concernés sont énumérés dans le compte-rendu disponible en ligne: www.pledran.bzh.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable quant aux transferts des baux à construction cités à la SA d'HLM les Foyers et AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette fusion-absorption.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

DROIT DE PREEMPTION URBAIN – RAPPORT DE M. LE MAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il n'a pas usé de son droit de préemption urbain pour les affaires foncières indiquées ci-dessous :

- 4, rue des Compagnons / 2 689 m² / G 1299, 1308 et 1317 / Bâti sur terrain propre
- 19, rue du Centre / 222 m² / AB 182 / Bâti sur terrain propre
- 6 rue des Hirondelles / 389 m² / H 2974 / Terrain nu
- 5 rue Antoine Mazier / 579 m² / B 1004 / Bâti sur terrain propre
- La Ville Née / 804 m² / H 2667 / Terrain à bâtir
- 16 rue du Général de Gaulle / 657 m² / AB 288 / Bâti sur terrain propre
- 4 rue des Hirondelles / 366 m² / H 2974 / Terrain à bâtir

Ne donne pas lieu à un vote.

RENOUVELLEMENT DE LA DÉROGATION : POUR UNE ORGANISATION SCOLAIRE SUR 4 JOURS

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le renouvellement de cette dérogation (décret 2017-1108 du 27/06/2017) pour la prochaine rentrée et, ce pour une durée de 3 ans, en considérant les avis favorables des conseils d'écoles des Coteaux, de la maternelle et de l'élémentaire Maurice et Maria Letonturier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de renouveler la dérogation pour une organisation scolaire sur 4 jours pour 3 ans.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

■ **DON A L'ASSOCIATION « LES BLOUSES ROSES » PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

Les membres du Conseil Municipal des Enfants ont participé à la vente de mascottes « Gwiñver » lors du marché de Noël. Réunis en session le 11 décembre dernier, ils ont proposé de reverser une partie des recettes de cette vente, soit 300 euros, à l'association « les blouses roses » dont l'objectif est d'apporter de la distraction aux enfants et adolescents hospitalisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE le versement d'un don d'un montant de 300 euros à l'association « les blouses roses ».

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

■ **VERSEMENT GRATIFICATION STAGIAIRE**

Des étudiants de l'enseignement supérieur sont régulièrement accueillis au sein des services de la Ville pour effectuer un stage dans le cadre de leur formation. Lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois (consécutifs ou non), le versement d'une gratification minimale à un stagiaire de l'enseignement supérieur est obligatoire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal APPROUVE l'accueil de stagiaires durant une durée égale ou supérieure à 2 mois sur une même année d'enseignement et le versement d'une gratification égale au montant fixé par le Code de la Sécurité Sociale, AUTORISE le Maire à signer les conventions de stage à venir et INSCRIT au budget les crédits nécessaires au versement de ces gratifications.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

■ **ATTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE CHÈQUES CADEAUX DE FIN D'ANNÉE AUX AGENTS DE LA VILLE DE PLÉDRAN**

Suite au décret du 31/10/23 créant une « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle » destinée à soutenir le pouvoir d'achat des agents publics face à l'inflation, les collectivités ont la liberté d'octroyer ou non une prime.

Cette mesure impacte fortement le budget communal sans compensation financière étatique. Pour autant, la Ville de Plédran souhaite apporter son soutien aux agents et propose aux membres du Conseil Municipal de valider à titre exceptionnel pour chaque agent de la ville de Plédran des chèques cadeaux d'un montant de 150 euros à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide D'ATTRIBUER exceptionnellement des chèques cadeaux d'un montant de 150 euros à l'occasion des fêtes de de fin d'année aux agents répondant favorablement à l'ensemble des critères énoncés ci-dessus.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

FÉVRIER 2024

Permis de construire

- > MASSON Yvon, 77 La Chesnaie de Péran, Construction d'un carport
- > TANGUY Léa et Olivier, 4 rue des Ecoles, Transformation d'une habitation en 3 logements

Déclarations préalables

- > DURAND Sabrina, 7 rue de Bretagne, Installation d'une pergola bioclimatique

Etat Civil

Naissance

- Lily-Rose FERRE LALOI, 9 La Mare
- Clara CHAPIN, 2 Le Validais
- Judith GOUEDARD, 8 rue des Bleuets

Décès

- PICARD Joëlle née OLLIVIER, 83 ans, 10 rue Bel Orient
- HERRY Christian, 67 ans, 4 Le Moulin à Vent
- GUILLOIS Murielle née GODEST, 65 ans, 9 allée d'Aquitaine

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Les travaux réalisés par les agents des services techniques

■ Après avoir accueilli les cadeaux des enfants à leurs pieds, les sapins de Noël collectés ont été réduits en broyat qui sera utilisé par les agents des services techniques, dans les prochaines semaines, pour assurer le paillage des plantations qui seront réalisées ce printemps. Cette technique permet de préserver le sol d'un assèchement trop rapide.

■ Les branches cassées lors de la tempête ont également été broyées et incorporées aux massifs.



■ Nous rappelons que depuis le 1^{er} janvier, la population française doit trier ses déchets alimentaires, les collectivités ayant l'obligation de mettre à sa portée une solution pour le faire. Objectif louable : veiller que les biodéchets soient recyclés en biogaz ou valorisés en compost, et non brûlés ou entassés dans les décharges. Selon L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe), les déchets organiques - épluchures, restes de repas, coquilles d'œufs, fleurs fanées, etc. - représentent 30 % des ordures ménagères non triées de chaque foyer. Des composteurs sont en vente au secrétariat des services techniques (composteur plastique de 400 litres vendu avec kit : 1 bio seau + 1 tige aérateur - tarif : 20 €).

■ Des Travaux d'élagage d'arbres pouvant occasionner des gênes de la circulation sont réalisés dans le courant de l'hiver.



■ Les plantations d'arbres se poursuivent sur les parcelles communales.



Services Techniques

Les Brèves

Les travaux des entreprises

■ Les travaux de nettoyage et sécurisation se poursuivent dans le bois suite à la tempête Ciaran (nettoyage et rangement du bois coupé).

■ Armor Peinture et Le Marchand travaillent toujours sur la salle Horizon.



■ A l'EHPAD, l'entreprise Hervé thermique intervient pour les travaux de bouclage de l'eau chaude sanitaire et Aqua Création poursuit les travaux de rénovation de salle de bain.



INFOS

HORAIRES



• **Mairie** : Tél. 02 96 64 34 20

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.

• **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi

• **Horizon** : Tél. 02 96 64 30 30

Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

• **Médiathèque** : Tél. 02 96 64 35 35

Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.

• **CCAS** : Tél. 02 96 64 34 22

Lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 12h

Permanence de Mme le Moual : mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement

• **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération** :

Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00

13 avenue Pierre Mendès France
22950 TREGUEUX.

• **Police Municipale** : Tél. 02 96 64 34 25

Permanence tous les matins de 11h à 12h.

Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance, antenne de Plédran et Ploufragan, service de Saint-Brieuc Armor Agglomération, vous propose des réunions d'informations collectives destinées aux parents ou futurs parents de jeunes enfants en recherche d'un mode de garde.

Mieux connaître les modes d'accueil existants sur le territoire, aborder les démarches administratives, les aides existantes, le projet d'accueil, le contrat de travail, les démarches déclaratives, autant de sujets et de questions auxquels l'animatrice du Relais s'efforcera de répondre pendant ces rencontres.

Inscriptions obligatoires auprès du Relais par téléphone : **02 96 77 60 85** ou par mail rpeplédran@sbaa.fr

**Au Pôle Enfance et Familles,
Centre social de Plédran
6 rue des écoles, de 10h à 12h**
✓ le vendredi 29 mars
✓ le vendredi 31 mai



Carine Gélard, animatrice du Relais,
éducatrice de jeunes enfants



La Maison Escargot

Le CEC "la Maison Escargot" est un Centre d'Éducation Conductive Pluridisciplinaire de rééducation unique en Bretagne à Plédéliac.

Nous accueillons les bébés, enfants, ados, jeunes adultes et adultes en situation de handicap afin de les "conduire" vers l'autonomie. Notre capacité est de 10 à 12 personnes, par groupe d'âges, pathologies et niveau. Chaque jeune est accueilli avec un aidant.

Plédéliac est idéalement situé au cœur du territoire Breton à 10 minutes de Lamballe/RN12 et 20 minutes de Saint-Brieuc.

La Maison Escargot c'est

- Un lieu formidable à taille humaine
- Un lieu qui favorise l'épanouissement, le bien-être physique et psychique
- Un lieu qui propose des ateliers d'apprentissages: globalité - autonomie - exercices physiques et éducatifs
- Un lieu de rencontre pour les aidants
- Un cocon de bienveillance et d'échanges

Soyez curieux de voir "votre proche" enfant, ado etc. progresser à "La Maison Escargot" en session d' 1 semaine, 2 semaines...

Le Centre est ouvert toute l'année (sauf du 19 août au 8 septembre 2024).

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements et inscriptions.

Samedi 27 avril nous vous donnons rendez-vous à nos Portes Ouvertes/ Conférence, et pour fêter ensemble notre 10^e anniversaire.

En attendant, (Re)découvrez La Maison Escargot :

Reportage Tébéo 2023

www.tebeo.bzh/video/rendez-vous-en-cotes-darmor-oct-2023-maison-escargot



PLANNING des PERMANENCES



Conseillers Départementaux
du canton de PLOUFRAGAN
Mme Christine ORAIN
M. Jean-Marc DEJOUÉ
Février à juin 2024

A Plédran

- ✓ 20 mars de 11h à 12h
- ✓ 17 avril de 11h à 12h
- ✓ 15 mai de 11h à 12h
- ✓ 12 juin de 11h à 12h



Jardinez au naturel !

Nos jardins produisent aussi des déchets : tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, déchets d'entretien... Voici quelques conseils pour éviter que la gestion de ces déchets ne devienne un fardeau.

Réutilisez les déchets végétaux au jardin ! Vous disposez d'un jardin ? Vous avez la possibilité de réutiliser tout ou partie de vos déchets verts par des techniques simples et pratiques.

A la conception de votre jardin

- ✿ Diminuez les tontes en choisissant un gazon rustique à croissance lente, adapté au sol et à l'exposition de votre jardin.
- ✿ Choisissez des arbustes à croissance lente ou à port trapu et court. Ils produiront moins de déchets verts et seront plus faciles à tailler et à entretenir.
- ✿ Pour les arbres d'ornement, choisissez des espèces de faible volume adaptées à la surface de votre jardin. Un arbre d'ornement bien adapté à la taille du jardin et planté au bon endroit n'a pas besoin d'être taillé.
- ✿ Éviter les espèces envahissantes.

En entretien

- ✿ Utilisez une tondeuse-recycleuse (mulching) qui permet de couper très finement l'herbe pour la laisser sur place sans la ramasser.
- ✿ Pratiquez une tonte plus haute pour éviter les envahissements d'herbes indésirables ou de mousses.
- ✿ Réutilisez vos déchets verts pour fabriquer votre propre paillage.

Pour faire votre propre paillage

Le paillage consiste à couvrir la terre avec des débris végétaux. Cette technique permet de limiter la pousse des mauvaises herbes, de maintenir l'humidité, de préserver du gel et de nourrir le sol.

Avant d'acheter les paillis du commerce, commencez par valoriser les déchets verts gratuits de votre jardin : tontes de gazon séchées, feuilles mortes, branches et brindilles broyées à la tondeuse...

Le broyage des tiges et tailles de haies peut se faire avec la tondeuse jusqu'à 1 cm de diamètre. Étalez-les sur la pelouse en couche fine et passez la tondeuse dessus lentement, le broyat sera récupéré dans le panier.

Pour des diamètres de branches au-delà de 1 cm, utilisez un broyeur que vous pouvez emprunter ou louer auprès d'un professionnel du territoire.

Après avoir apporté du compost en surface, étalez le paillis en couche homogène bien régulière et renouvelez au fur et à mesure de la décomposition. Les tontes de pelouse séchées et les feuilles tendres peuvent être utilisées pour le potager et fleurs annuelles.

Les feuilles épaisses et les branches broyées sont à privilégier pour les plantes pérennes.

Et s'il vous reste du paillage, vous pouvez l'incorporer à votre compost.

Broyez les déchets verts !

Marre de faire des allers-retours en déchèterie ? Vous souhaitez qu'un professionnel du territoire vienne broyer vos tailles de haies ? Avoir des conseils avant d'acheter un broyeur ? Tester le broyage en louant un broyeur près de chez vous ? Vous souhaitez obtenir du broyat de qualité pour le réutiliser en paillis ?



Compostage : les formations reprennent en 2024 !

Vous venez d'acquérir un composteur ou vous en avez le projet ? Vous avez des questions ? Vous rencontrez des difficultés ? Venez acquérir les bases théoriques du compostage, formez-vous sur les gestes pratiques et apprenez à reconnaître un compost de qualité, auprès des maîtres composteurs de l'agglomération.

Formations gratuites et tout public à Ploufragan KERAIA, 17 rue du Sabot | Bât. D | Durée : 2h

- ✿ **Mardi 20 février**, de 18h à 20h
- ✿ **Mardi 12 mars**, de 18h à 20h
- ✿ **Mardi 14 mai**, de 18h à 20h

Des kits de compostage sont disponibles à la vente lors de ces ateliers (composteurs, bioseau et mélangeur).

Ces formations sont gratuites et ouvertes à tous ! Nous espérons que vous pourrez relayer ces informations auprès de vos habitants.

PLUS D'INFOS :

www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/information/agenda/formations-compostage



02 96 64 30 30



PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR :
www.horizonpledran.com



MERCREDI 20 MARS 2024 à 9h30

MULTICOLORE

COMPAGNIE EN ATTENDANT LA MARÉE

Durée : 25 minutes

« Blanc » vit heureux dans son monde blanc, sans connaître la saveur des couleurs. Jusqu'au jour où un étranger, « Multicolore » vient emménager dans la maison d'en face. L'arrivée de ce dernier va chambouler le quotidien rangé de « Blanc »... Un spectacle tout en couleurs sur la tolérance et le respect de l'autre.

Création originale : Gwenola Brossault et Fabrice Gaumer / Œil extérieur : Eric Le Guyadec / Technique, décor : Fabrice Gaumer / Jeu et manipulation : Gwenola Brossault / Musique en direct et univers sonore : Fabrice Gaumer / Chargé de production : Jean-François Réthoré

Tarif unique : 4 €

Marionnettes
 à partir de 18 mois
 Attention jauge limitée

DIMANCHE 24 MARS 2024 à 16h

FESTIVAL « RIRE EN BOTTÉ » FESTIVAL D'HUMEUR ET D'HUMOUR DE LA BOTTE DE 7 LIEUX

« JE CLIQUE DONC JE SUIS »

COMPAGNIE LE PHALÈNE

Durée : 1h

Petite forme de science-fiction magique à partir de 13 ans

Ce spectacle n'est pas un spectacle comme les autres. C'est une expérience interactive. Chacun est invité à garder son téléphone portable allumé. La salle est transformée alors en café Google. Caroline de Vial, comédienne et magicienne, va vous montrer combien nos données les plus personnelles ne le sont plus du tout à l'heure d'Internet ; comment les géants de la consommation vous pistent ; et comment l'intelligence artificielle peut prendre le pouvoir.

Ce spectacle n'est plus de la magie. C'est terriblement bluffant et intellectuellement vital.

Concepteur : Thierry Collet / Interprète : Caroline de Vial
 Production : Compagnie Le Phalène – Thierry Collet
 Collaborateur à l'écriture et à la mise en scène : Michel Cerda
 Collaborateur artistique et technique : Rémy Berthier
 Régisseuse magique : Lauren Legras
 Crédit photo : Julien Helaine

Tarif E : 11,50 € / 10,50 € / 8,50 €



Pendant la durée du Festival, une place achetée dans une salle du réseau de la Botte de 7 Lieux = une place mini dans tous les autres lieux sur présentation du billet du spectacle choisi.

DIMANCHE 21 AVRIL 2024 à 16h

« MAJORETTES AU MASCULIN »

QUEEN-A-MAN – COMPAGNIE Ô CAPTAIN MON CAPITAINE

Durée : 50 min.

Hors les murs - Ecole des Coteaux - rue Roger Vercelet



Le 24 novembre 1991, Farrokh Bulsara décède des suites du sida. Trente ans après, l'équipe masculine de majorettes Queen-A-Man, mené par leur capitaine bretonne, décide de lui rendre hommage et crée un spectacle en son honneur.

Elégamment vêtus, moustaches et bâtons au vent, ils dédient leur show à Farrokh, mieux connus sous le nom de Freddy Mercury, chanteur et leader charismatique du non moins mythique groupe de rock Queen.

Distribution :
 Direction artistique, écriture : Cécile Guern et Cyrille Gérard
 Chorégraphie, écriture, formation majorette : Eric Martin
 Regard extérieur : Michael Egard
 Coaching play-back : Magali Julien
 Répétiteuse chorégraphique : Céline Rouleaud
 Costumière : Clémentine Monsaigneon
 Equipe de création : Cécile Le Guern, Cyrille Gérard, Olivier Clénet, Denis Fayon, Anthony Fougeray, Mario Hochet, François Pacory, Stéphane Chivot (Eric Martin en remplaçant)
 Crédit photo : Jean-Michel Gilbert

Tarif D : 14,50 € / 13,50 € / 11,50 € / 6 €



Cérémonie du 19 Mars

A l'occasion de l'hommage national du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, Stéphane Briend, Maire, et le Conseil Municipal de Plédran vous invitent à la cérémonie qui aura lieu

Mardi 19 mars à 10h30 au monument aux Morts
Rendez-vous à la mairie à 10h

Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie (salle du Conseil Municipal)



Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr - www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Adhésion annuelle : 7 € par foyer.



Programme des vacances scolaires

Inscriptions à Mosaïk, par téléphone ou par mail

>>> Lundi 26 février : Atelier créatif attrape-rêves

Atelier (grand) parent / enfant. Réalisez votre attrape-rêves, à accrocher dans la chambre pour des nuits paisibles.

Tarif : 2 € / duo - RDV à 14h à Mosaïk

>>> Mercredi 28 février : Laser Game

A partir de 7 ans - 2 parties - 15 places disponibles

Tarif : 7 € / adulte - 5 € / enfant - RDV à 14h au Laser Game de Trégueux

>>> Lundi 4 mars : Cinéma

Découvrez le film d'animation "Le royaume des abysses" - 30 places disponibles - Tarif : 3 € / personne - RDV à 13h45 à Cinéland

>>> Mercredi 6 mars : Visite du petit théâtre La Passerelle

Visite familiale (grand) parent / enfant - Savez-vous faire la différence entre « cour » et « jardin » ? Situer le « parterre » et le « poulailler » ? Visite spécialement conçues pour petits et grands. 16 places disponibles. A partir de 6 ans - GRATUIT - RDV à 11h à la Passerelle de Saint-Brieuc

Renouvellement des contrats de location aux jardins familiaux

Envie de jardiner, de partager et d'échanger en toute convivialité ? N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de Mosaïk. Les jardins familiaux sont situés rue de la Fontaine Cadio aux Côteaux. Au total, 22 parcelles sont proposées à la location à l'année pour 27,60€.





Calendrier 2024

Association des Courses de Saint-Brieuc
Hippodrome de la Baie - BP 33 - 22120 Yffiniac
Tél. 06 47 92 15 28
Mail : hippodromesaint-brieuc@orange.fr

Restaurant panoramique
tél. 02 96 72 55 78

		Dimanche 06 octobre	
		Dimanche 27 octobre	
		Dimanche 03 novembre	
		Lundi 11 novembre	
		Vendredi 06 décembre	
			<i>Prémium</i>
Dimanche 03 mars			
Dimanche 10 mars			
Mardi 26 mars			<i>Prémium</i>
Jeudi 09 mai			<i>Fête des courses</i>



Marché le samedi matin

Place de la Mairie de 8h à 12h30

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

Petites annonces

- Vends vélo d'appartement marque DOMYOS, très bon état. Prix : 80 €. Tél. 06 31 90 57 69
- Jeune homme, recherche heures de ménage ou travaux extérieur (pelouse, haie, etc.). Disponible maintenant. 12 € de l'heure
Tél. 06 81 13 27 75 / 06 89 65 42 56

les aventures de Gwiñver <<<



Gwiñver à la découverte de l'Alsace et Cracovie

Un des plus jolis moments de l'année, une atmosphère douce et chaleureuse, un délicat parfum d'épices et de cannelle, de sublimes décors et illuminations : telle est l'ambiance qui s'empare de toute l'Alsace !

Cracovie, ville du sud de la Pologne près de la frontière avec la République tchèque, est connue pour son centre médiéval bien préservé et le quartier juif.

C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwiñver...
On attend vos photos.





Plédran Association Solidarité Un chèque de 7 779,03 € remis à l'AFM Téléthon



Dans la salle Louis Guilloux, le jeudi 11 janvier, la présidente Patricia Quintin et les bénévoles de Plédran Association Solidarité (PAS) ont dressé le bilan du Téléthon dans la commune.

Le trésorier, Daniel Etesse, a remis un chèque d'un montant de 7 779,03 € à Gérard Gesrel et Delphine Harzo, représentants l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Environ 20 personnes étaient présentes, dont le premier adjoint, Eric Buron et l'adjoint en charge des associations, Olivier Colliou et des représentants de partenaires.

Cette somme soutiendra la recherche. « *Malgré la tempête de novembre, qui nous a fait de belles frayeurs, nous avons tout de même pu organiser toutes les manifestations prévues, expliquait Gérard Rault, le référent Téléthon à l'association PAS. Ceci grâce à l'implication et le travail des bénévoles de notre association, des partenaires, dont la commune, qui met le site Horizon à notre disposition* ».

Épicerie associative

Petit retour sur la réunion du 12 janvier dernier, où une dizaine de Plédranais se sont réunis pour évoquer leur envie de consommer « mieux » et de partager des savoir-faire. Il y a des idées de café associatif, couture récup', réparation d'électroménager et autres.

Concrètement, ce temps d'échange a commencé par la présentation de l'association « Marché Nomade », collectif de producteurs, artisans et revendeurs indépendants bio et /ou locaux réunis autour de valeurs communes : solidarité, lien social, transparence, développement durable, respect de la nature, de l'animal, de l'humain.

Les producteurs fixent eux même leur prix, avec une commission de frais de livraison pour l'association. De cette réunion, une initiative citoyenne est actuellement à l'essai : un lieu de dépôt chez l'habitant avec retrait tous les vendredis fin d'après-midi. Les commandes sont à passer via leur site (marchenomade.fr) jusqu'au mercredi 14h.

Une réunion mensuelle est prévue pour continuer la réflexion et mise en action.



Kig Ha farz à emporter

Dimanche 17 mars 2024

A partir de 11h à la Ferme du bois
de Plédran (chez Yvon Mariette)

Organisé par la nouvelle association OVIGBE (La Voix de l'enfant) au profit de l'aide à la scolarité des enfants du Bénin.

Tarif unique : 12 euros / Merci de prévoir vos récipients

Réservations auprès de : Hervé Gerber
Tél 06.95.540.540 au plus tard le 12 mars 2024



BRADERIE DE MARS

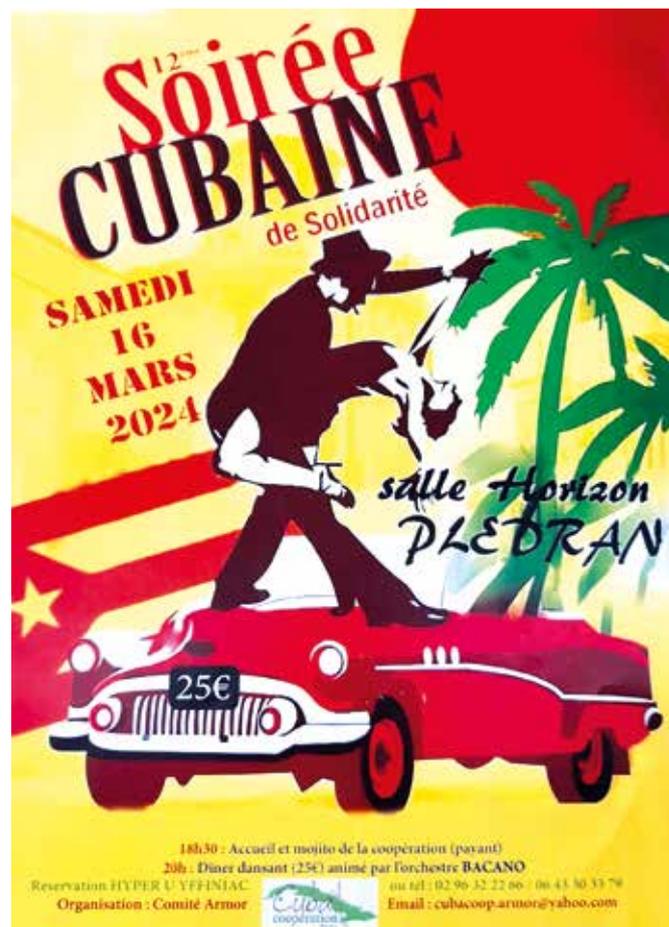
**LES SAMEDIS 2, 16 ET 30 MARS
DE 9H À 12H**

**LES MERCREDIS 7 ET 20 MARS
DE 14H À 17H**

Ouvert à tous



**SECOURS POPULAIRE
RUE DES ÉCOLES
22960 PLÉDRAN**



Les riverains de la rue du Val rassemblés

Ils étaient 55 habitants, tous résidents dans la rue du Val, à avoir répondu, le samedi 27 janvier au soir, à l'invitation du président de l'association de quartier de la rue du Val, Alain Ballay.

L'occasion pour tous d'échanger leurs vœux et de passer une belle soirée d'échange et d'amitié, tout en dégustant la galette des Rois.

Le 2^{ème} repas d'été, auquel seront invités tous les riverains de cette rue, aura lieu le **samedi 7 septembre à 12 h**, pour un repas sous chapiteau.



L'Union Nationale des Combattants

section plédranaise

L'Union Nationale des Combattants, association centenaire parrainée à sa création par Georges Clemenceau

» accueille les anciens combattants et leurs veuves,
 » mais aussi tous ceux qui ont participé ou participent à la défense de la France ou à la protection des vies et des biens des Français :

- militaires (OPEX, appelés, réservistes),
- gendarmes,
- policiers,
- pompiers,
- personnels de la croix rouge et de la protection civile

» et également les élus et élus.

L'UNC les rassemble tous ;
 L'UNC maintient et développe les liens d'amitié et de convivialité ;

L'UNC agit pour la défense du monde combattant ;
 L'UNC perpétue le souvenir des combattants morts pour la France ;
 L'UNC contribue au devoir de mémoire ;
 L'UNC participe à l'esprit de défense ;
 L'UNC aide ses adhérents avec son fonds social et les aide avec son service juridique.

Rejoignez l'UNC de Plédran

Contact :

Jean-Marc Geyer : 06 76 69 85 50

Pierre-Yves Boillet : 06 80 05 52 34

Clap de fin pour l'Association de la Vallée de l'Urne

A l'été 2023, lors du repas annuel organisé par le Comité de Quartier de « la Vallée de l'Urne » à la salle des Coteaux, Bernard Bréhélin a annoncé qu'il voulait passer le relais de sa fonction de Président, poste qu'il occupait depuis plus de 29 ans.

Malheureusement, aucune candidature n'est venue... ! Le bureau, le cœur en peine, a acté la dissolution de l'association.

En ce début d'année, la démarche a été faite à la Préfecture des Côtes d'Armor. Le compte bancaire a été clôturé et les membres ont décidé de faire un don à l'école des Coteaux. Ce don a été remis par l'ensemble du bureau en présence des enseignants et d'enfants de l'école, ravis de ce cadeau. Le directeur du groupe scolaire, M. Christophe Hié, a remercié l'association par ces quelques mots :

« Les enseignants de l'école et moi-même remercions chaleureusement M. Bernard Bréhélin, président du Comité de quartier ainsi que l'ensemble des membres pour cette dotation faite à l'école. Cela nous a permis d'acheter du matériel sportif, des sacs de transport ainsi que des Radios CD pour la maternelle. Ce matériel va profiter à l'ensemble des élèves. »



Assemblée Générale Union des Commerçants Artisans de Plédran



Au cours de la réunion de l'Union des Commerçants et Artisans de Plédran, tenue le 10 janvier, les membres ont procédé à une modification du bureau suite à la démission de certains membres.

Les changements sont les suivants :

1. Présidente sortante :

DRONIOU Guénola
"Auto école de la baie"

2. Nouveau Président :

OIZEL Jérémy
"Au jardin d'azylis"

3. Nouvelles Co-Présidentes :

BLEVIN Cécile & VALENZIANI Marilynne
"CARRE 23 / Le Temps D'une Pause"

4. Nouvelle secrétaire :

LE CANT Gwendoline
"TATA Culotte"

5. Nouvelle Co-secrétaire : JUGE Elodie

"CARRE 23"

6. Trésorier : BECEL Didier

"BECEL"

7. Nouveau Co-trésorier :

COIGNARD Tristan
"Bières, Vins, etc."

Les personnes présentes ont exprimé leur reconnaissance envers les anciens membres du bureau pour leur dévouement et ont exprimé leur confiance envers le nouveau bureau pour continuer à promouvoir les intérêts des commerçants et artisans de Plédran.

Les prochaines réunions sont prévues le 20/02/2024 à 20h et le 20/03/2024 à la Maison des Associations de Plédran, afin de discuter des projets futurs et des initiatives visant à renforcer la collaboration et la synergie au sein de l'association.

Par ailleurs, vous êtes entrepreneur, artisan ou commerçant à Plédran ? Vous souhaitez que les Plédranais sachent qui vous êtes ? Quelle que soit la taille de votre entreprise, faites-vous connaître ! L'Union des Commerçants et Artisans de Plédran cherche à référencer toutes les entreprises de la commune afin de recueillir vos idées et vos souhaits pour animer la vie économique de votre commune.

Construisons ensemble l'avenir économique de notre commune, parce qu'ensemble on va plus loin.



APEL-OGEC Saint-Maurice

L'Assemblée générale des associations s'est tenue le 18 janvier dernier.

L'occasion pour les associations de présenter leur rapport d'activités et bilan financier. Les nombreuses ventes et manifestations organisées par l'APEL ont permis de financer des activités sportives (bmx, ...), culturelles (musée, fresque) et sorties pour les enfants. L'OGEC, qui a la responsabilité de la gestion financière et sociale de l'école, a pu travailler sur plusieurs projets, notamment :

- Formation des asem (agent spécialisé des maternelles),
- Renégociation du contrat edf pour baisser les charges de l'école,
- Suivi du projet de nouveau bâtiment.

Les bureaux des associations, accompagnés de la directrice Stéphanie Pierré, ont tenu à remercier l'équipe enseignante, tous les parents qui se rendent disponibles au cours de l'année pour soutenir ces actions, ainsi que la municipalité présente lors de l'assemblée générale.

Pour rappel, l'école accueille 203 enfants répartis en 8 classes.

Le nouveau bâtiment

Compte tenu de l'inflation et pour ne pas mettre en risque les finances de l'école, le projet a été revu à la baisse. Actuellement les équipes travaillent sur un permis modificatif : un bâtiment de plain-pied (au lieu d'un bâtiment avec étage) qui accueillera les trois classes de maternelles, 3 belles salles de 60m² avec sanitaires adaptés. L'objectif premier est conservé : réunir les enfants et l'équipe enseignante sur un même site. L'école, avec ce nouveau projet, n'effectuera pas d'emprunt. Il sera financé par la vente de l'actuelle maternelle, une aide importante de la DDEC (direction départementale des écoles catholiques) et l'appel aux dons d'octobre/novembre 2022. Les entreprises qui interviendront sur le projet ont été retenues. Les travaux devraient débuter en septembre 2024.



Nouveaux bureaux

Suite à l'assemblée générale les nouveaux bureaux des associations ont été constitués :

OGEC

Président : Cédric Denis
 VP : Julien Bourhy
 Trésorière : Amandine Faroux
 Vice Trésorière : Anne Charlotte Bilgeer
 Secrétaire : Anne Cécile Le Pape
 Vice Secrétaire : Sterenn Pinçon

APEL

Président : Xavier Langlais
 Trésorière : Anne-Cécile Gilles
 Vice Trésorière : Elodie Le Moine
 Secrétaire : Mathilde Leroy
 Vice Secrétaire : Marie Morin

Ventes et événements à venir : infos et réservations à l'école ou sur la page facebook

✓ **Plants avec Saint-Ilan** : quoi de mieux que cultiver son jardin ! L'apel Saint Maurice vous propose des plants de tomates et autres plants d'été, tout droit venus de l'école horticole Saint Ilan de Langueux.

✓ **Chocolats de Pâques** : avis aux gourmands, des chocolats de Pâques vous sont proposés à la vente. A offrir ou à s'offrir ! Surveillez le cahier des enfants.

✓ **Zumba le 13 avril** : on élimine les chocolats de Pâques avec l'après-midi Zumba ! Rdv à partir de 17h30 (enfants) et 18h (adultes) à la salle omnisports.

Contacts :

APEL Xavier Langlais 06-78-97-96-19 apel.saint.maurice.pledran@gmail.com
 OGEC Cédric Denis 06-77-07-06-78 ogec.saint.maurice@gmail.com
 Facebook : [ecole.saint.maurice.pledran](https://www.facebook.com/ecole.saint.maurice.pledran)



■ ECOLE SAINT-MAURICE

Matinée pastorale pour les maternelles

Les élèves de maternelle ont vécu une matinée pastorale le mardi 19 décembre. Différents ateliers ont pu leur être proposés :

- réalisation d'une belle couronne,
- décoration des étoiles,
- écoute de l'histoire de la naissance de Jésus,
- apprentissage de quelques chants pour Noël.

Ce travail a permis de se préparer pour le vendredi 12 janvier.

Ce jour-là, les enfants ont célébré l'Épiphanie à l'église de Plédran puis ils ont pu déguster tous ensemble une bonne galette. Ils ont porté fièrement leur couronne sur la tête.



Musique

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont participé à un stage de 12 séances de musique animées par Laurent Marguet sur le thème de l'improvisation. Ils ont pu découvrir plusieurs instruments grâce aux différentes activités proposées.



■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Tous les élèves de CM2 de l'école élémentaire ont réalisé leur traditionnelle visite du collège Racine à Saint-Brieuc ce mardi 16 janvier. Le départ vers le secondaire est un moment important dans la vie d'un enfant et c'est accompagnés de leurs professeurs et des parents accompagnateurs, qu'ils ont été reçus par Madame Duclos, la Principale, et Mme Cavieux, la principale adjointe. Elles leur ont présenté le fonctionnement de l'établissement avec les changements de classes toutes les heures, un professeur par matière, les heures de permanence et de retenues !!! Les élèves ont également rencontré le personnel éducatif (CPE, assistants d'éducation, certains professeurs) et ont pris leur repas dans le self. Ils ont assisté à des cours de musique, d'anglais, d'histoire et de technologie. Chaque classe a pu visiter le CDI et rencontrer la professeure documentaliste du collège, Mme Leduc.

Cette sortie est financée (210 €) par l'Amicale Laïque et la municipalité de Plédran. Nous les en remercions.



Les élèves de CM2 de la Classe de Monsieur Pesta et de Madame Le Goff ont participé à une classe découverte au Centre Forêt Bocage de La Chapelle Neuve du lundi 4 au mercredi 6 décembre.

Guidés par deux animatrices, Isabelle et Liz, nos petits Plédranais ont pu explorer les bocages et découvrir les contes et la culture bretonne. Les Korrigans et les Toupideks n'ont donc plus de secrets pour eux !

Les élèves ont participé à des jeux bretons, ont fabriqué des cabanes pour les Korrigans, ont réalisé des jeux buissonniers et ont beaucoup apprécié la veillée contes au coin du feu. Le séjour a aussi été l'occasion d'étudier la biodiversité locale. L'observation sur le sol de l'église, de plumes de chouettes, de boules de réjection ainsi que des ailes de papillons sectionnées leur ont permis de conclure en la présence de chauves-souris et de chouettes dans l'église.

Les petits aventuriers ont enfin appris l'importance de préserver les lavoirs pour protéger les espèces qui y vivent.

A la cantine, nous mangions des légumes du jardin et les repas étaient très bons. Les enfants ont été félicités par les animateurs pour leur bon comportement, leur appétit et leur gestion des déchets.

De retour en classe, les élèves vont maintenant pouvoir se lancer dans l'écriture de leurs propres contes bretons. Alors, à vos crayons ! Faites place à votre imagination et transportez-nous dans le monde des Korrigans !

Ce projet, d'un montant total de 7 678 €, a été financé par l'Amicale Laïque (4 700 €), la mairie (1 350 €) et les parents (1 598 €). Un grand merci à tous pour nous avoir permis de réaliser cette sortie.



A la maternelle Letonturier, nous commençons l'année par un nouveau parcours de motricité dont le thème est : le LANCER. Nous lançons par-dessus, loin, dans un panier, dans des cerceaux, autour des plots...

Nous avons aussi des séances de « yoga » avec la maman de Mathilde et Olivia. Cela nous permet d'apprendre à nous détendre, à respirer et à nous concentrer.

Merci à Cécile qui intervient bénévolement. Et puis janvier oblige, nous avons travaillé autour de la galette, des rois et des reines, nous avons réalisé de jolies couronnes.



■ ECOLE DES COTEAUX

Musique verte à l'école

Le thème du projet de cette année était la création d'une musique verte, thème proposé et mené par Laurent Marguet, musicien intervenant.

Pendant 11 séances, les élèves de CP et de CE1 de l'école ont exploré et exploité le potentiel sonore de matériaux naturels collectés lors d'une sortie dans le bois : le bruissement des feuilles mortes et des herbes séchées quand on fourrage dedans, le cliquetis de la pomme de pin que l'on gratte, le son de la branche d'arbre qui change selon qu'on la frappe ou qu'on la frotte, le sifflement de la noisette quand on souffle

dans le petit trou laissé par un ver, le gazouillis du tronçon de bois de noisetier lorsqu'on y fait tourner une vis...

Cette production riche et variée a donné lieu à 2 représentations devant les élèves et les enseignants des classes de CE2, CM1-CM2 et de maternelle de l'école. Au programme : paysage sonore et rythmes avec les matériaux collectés et chants sur le thème de la nature.

Les musiciens en herbe étaient fiers de présenter le fruit de leur travail et les spectateurs ont beaucoup apprécié le spectacle.



Le mot de la Minorité

« Il faut maintenant assumer l'idée de se poser »

C'est par cette phrase que Monsieur Le Maire a évoqué l'année 2024, et peut-être aussi les suivantes, lors de ses vœux à la population plédranaise.

Est-ce surprenant ? Pas vraiment pour la minorité qui, lors du budget primitif 2023, s'est étonnée de l'importance du budget de fonctionnement réduisant ainsi la capacité de la commune à investir. C'est aussi pourquoi Monsieur Le Maire et sa majorité ont demandé aux Services fiscaux de lui faire une étude de son budget. Comment faire quand on a beaucoup dépensé ?

La cérémonie de vœux s'est donc transformée en « bilan des 10 ans » comme s'il ne fallait plus rien attendre des exercices 2024 et 2025. Durant cette décennie, un total de 8.8 millions d'euros, hors voirie, a été investi selon Monsieur Le Maire. Si nous y rajoutons 5 millions pour la voirie (500 000 euros par an, ce qui n'est pas beaucoup), le bilan des 10 ans n'est que de 14

millions au total. Ce chiffre peut ne pas vous interpellier car inhabituel dans votre quotidien. Il est à comparer à d'autres collectivités du même type que la nôtre. Il y a aussi des petits investissements qui sont faits et c'est normal, comme du matériel pour les services techniques, des équipements pour les écoles ou l'aménagement du Hall de la mairie. Néanmoins, il faut s'interroger sur le coût trop élevé de certains gros investissements faits depuis 10 ans : c'est le cas notamment de la Maison des Associations peu fonctionnelle et du Restaurant scolaire avec ses cuisines démesurées. Il faut désormais rembourser les emprunts réalisés pour ces équipements, ce qui grève le budget de fonctionnement et diminue la capacité d'autofinancement.

Dans les chantiers à venir, Monsieur Le Maire évoque le lancement de deux lotissements dès le premier trimestre et le projet de rénovation/reconstruction de

la salle omnisports. Pour cette dernière, bien qu'il y ait un comité de pilotage, nous avons compris depuis plusieurs mois que le premier coup de pioche n'est pas pour demain alors que c'était un engagement de campagne électorale (comme pour l'actuelle minorité d'ailleurs). S'agissant des lotissements dont les terrains sont achetés durant les mandats de l'ancienne majorité en 2011, nous disons « banco ! ». La crise du logement sur l'agglomération est patente bien que la grande majorité des communes de l'Agglomération ouvre des lotissements. Il faut des logements là où il y a de l'activité. C'est le cas dans notre agglomération. A Plédran, Les effectifs scolaires diminuent désormais, signe que la population vieillit. Voilà autant de bonnes raisons pour investir dans l'habitat en utilisant les terrains qui attendent depuis plus de 10 ans.

Le mot de la Majorité

La crise agricole. Une profession qu'il faut soutenir !

Pendant quelques jours, les agriculteurs français se sont mobilisés partout en France pour tirer la sonnette d'alarme.

Ils ont mis la pression sur le gouvernement pour être enfin entendus, écoutés et respectés.

Cette profession a perdu 100 000 actifs en dix ans. Les exploitants se posent beaucoup de questions sur leur avenir et la transmission de leurs affaires aux générations futures.

Finalement, ils nous ont simplement rappelé le bon sens paysan. Comment ne pas comprendre celles et ceux qui nourrissent notre pays.

Cette profession est mal rémunérée, même si la loi Egalim était censée corriger le problème. On leur impose des normes depuis des années. A chaque fois, ils répondent présents. Des normes qui ne sont pas les mêmes pour les pays qui exportent leurs produits. Ceux-là ont le droit aux pesticides, payent mal leurs ouvriers, ne

regardent pas trop la condition animale et nous, consommateurs, parce que notre pouvoir d'achat est en baisse, nous recherchons toujours le prix le plus bas. Un double discours surgit alors : "Je veux que l'agriculture soit exemplaire d'un point de vue sanitaire et environnemental mais je ne veux pas payer trop cher mon pain, ma viande, mes fruits et mes légumes".

L'équation est donc difficile à résoudre ou au contraire très simple avec un peu de courage politique et beaucoup de consensus grâce à notre intelligence collective. Localement, cela fait déjà plusieurs années que nous privilégions les circuits courts pour préparer les assiettes de nos enfants au restaurant scolaire. Nos agents mettent tout leur savoir-faire pour travailler quotidiennement avec et auprès de nos producteurs locaux. Nous pouvons être fiers de cette démarche au cœur de notre terroir et aux côtés de nos agriculteurs dont nous avons tant

besoin et à qui nous exprimons tout notre soutien.

Notre rôle est aussi de valoriser le travail de nos agriculteurs Plédranais en allant les voir dans leurs exploitations. Il y a quelques années, nous avons poussé les portes d'une porcherie avec quelques élus municipaux. Cette visite était passionnante mais nous entendions déjà parler des problématiques citées plus haut. Cette initiative sera reconduite car ils ont tous à cœur de nous accueillir et nous faire partager leur métier.

Nous avons besoin de nos exploitants agricoles qui produisent, vivent du fruit de leur travail, et nous nourrissent du mieux possible avec des normes acceptables. En contrepartie, la France doit exiger que la qualité des produits importés soit au moins égal aux exigences nationales. Il en va de notre souveraineté alimentaire.

Le mot en gallo

Ene véprée crépes

Den le temp de la Chandelour, Antoinette e Marie ont den l'idée de perier (1) lous vaizins e vaizines a manjer des crépes.

Marie : Dis-don, Toinette, les crépes, je les fezons céz tai ou ben céz maï?

Antoinette : Céz tai ét pus grand, je nous donerons un coûp de main.

Marie : Ét vrai. Je vas echeter ce qi faot, de la farine, des eûs e du sucr.

Antoinette : Ah, pour les eûs j'ons yeûs de nos poules! J'avons dit a qheule heure?

Marie : A traez heures venderdi?

Antoinette : Bon de même!

Le venderdi, les crépes sont prêtes. Antoinette e Marie sont a lou afére (2).

Antoinette : Marie, y'a qheuq'un qi sone!

Marie : Bonjour André e Jeanette. Rentrez don!

Ah, vla Jean e Leouise!

Ben sûr, Josè e son frère Armand vont côre étr les derniers...

Ah les vla q'erivent!

Marie : Entrez tous e essious (3) a votr éze.

Josè dit de même : Je sont erivés les derniers, més vaici ene fieur pour tai Marie e pés yeune pour Antoinette!

E n'ét pàs tout : o Armand e la coterie, j'ons emené (4) du cidr...e les boles!

Les crépes e les bolées pàssent enter yeûs

Tout le monde sont d'assent (5) : les crépes sont vrai bones e le cidr ét fameuz!

Marie : Vous bairez ben un miqe ? (6)

Dame vére, en fezant ene belote...pés je nous entraïdrons pour echaoder tout ela! (7)



André e Jeanette : Le perchain coûp, la sera céz nous. Je ferons ene tête de viao a médi!
A la revérie!

Yolande Boitard e Annie Guinard



- (1) inviter
- (2) sont prêtes et enjouées
- (3) asseyez-vous
- (4) avons amené
- (5) d'accord
- (6) un café
- (7) faire la vaisselle

>>> vie économique

laverie automatique Speed Queen

Située au 23 rue du Centre (ancien salon Carré 23), une laverie automatique Speed Queen a ouvert récemment ses portes.

Cette implantation est la 3^{ème} des Côtes d'Armor et la 2^{ème} de l'agglomération briochine (plus de 200 laveries en France pour ce constructeur n°1 mondial). Un nouvel espace moderne et qualitatif au cœur du bourg de Plédran.

Cette laverie s'appuie sur plusieurs avantages pour les utilisateurs : durée de lavage réduite (35 mn environ) et une efficacité de séchage (avec échangeurs d'air chaud) afin que le client ne passe pas plus d'une heure pour un cycle complet lavage et séchage. De plus, la lessive et l'adoucissant sont compris dans le prix et intégrés aux machines avec un dosage automatique (une dépense en moins pour le client).

Machines à laver de 8, 14, et 18 kg (grande capacité, pour les couettes par exemple) et séchoirs de 13 et 16 kg. Facilité d'utilisation avec les écrans tactiles et paiement en espèces ou par cartes bancaires.

Horaires : tous les jours de 8H à 20H. En résumé, une laverie agréable, simple d'utilisation et efficace.



Expo photo de Michel BATT

La peau des murs

Les façades murales d'une ville donnent souvent la « température » sociale, culturelle de la cité où l'on se trouve. Murs tagués, pochés, marqués de signes, de messages poétiques, politiques ou revendicatifs... Traces d'une expression publique éphémère émanant d'auteurs anonymes.

Peau des murs, est constituée également de façades écaillées, fissurées, mangées par le temps et les intempéries, matières dégradées au graphisme et aux couleurs aléatoires. La présentation sous forme de diptyques ou triptyques d'images captées dans des lieux différents tend à renforcer le sens des messages délivrés.

Des couples d'images qui peuvent également être perçus comme une courte narration.

Médiathèque
de PLÉDRAN
lundi 11 > samedi 30
MARS 2024

EXPRESSION LIBRE ET MATIÈRE

